

13: Commentaires synthétiques du DF

Principales évolutions en recettes :

L'exercice propre se clôture avec un bon global à l'ordinaire de 980.400,58 euros et un boni à l'exercice propre de 755.054,19 euros.

Les recettes totales de l'exercice atteignent un montant de 5.254.063,13 euros, soit une progression de plus 16% par rapport à l'exercice 2022. Les recettes globales s'élèvent à 6.086.743,95 euros, soit une augmentation annuelle de 10%.

Cette évolution positive des recettes totales s'explique principalement par une hausse des recettes des transferts de 25% et des recettes des prestations de 9% par rapport à l'année précédente. Les recettes fiscales ont nettement augmenté de 38% pour atteindre 2.801.074,30 euros suite à l'amélioration des recettes des additionnels de l'impôt sur les personnes physiques et du précompte immobilier.

L'évolution et la ventilation des recettes ordinaires se présentent comme suit:

Nature des recettes	Montant EUR	Evolution%	Part%
Recettes des prestations	247.931,69	9%	4,72%
Recettes des transferts	4.946.704,61	25%	94,15%
Dont			
Fonds des communes	818.644,44	8,50%	15,58%
Add PRI	609.381,47	25%	11,60%
Add IPP	1.877.382,82	52%	35,73%
Add Autos	51.783,83	12%	0,99%
Taxes locales	262526,18	-2%	5,00%
Total Recettes fiscales	2.801.074,30	38%	53,31%
Subsides APE	422.505,08	12%	8,04%
Autres transferts	904.480,79	81%	17,21%
Recettes de dettes	59.426,83	81%	1,13%
Recettes totales	5.254.063,13	16%	100,00%

Le taux de réalisation des recettes totales est de 102%

Principales évolutions en dépenses :

Les dépenses totales de l'exercice ont progressé de 4% par rapport à l'année passée. Les principaux postes qui expliquent cette évolution sont:

-Personnel: +11% pour s'établir à un montant de 2.283.153,92 euros avec un coût net du personnel de 1.860.648,84 euros en 2023. La cotisation de responsablisation s'élève à 251.947,49 euros contre un montant imputé en 2022 de 94.308,99 euros, soit une nette hausse de 167%.

-Les transferts: +10% dont notamment la dotation CPAS qui passe à 325.779,03 euros en 2023, soit 18% de plus, la dotation ZP pour un montant de 324.122,66 euros, soit 12% en plus par rapport à l'exercice précédent. Les dépenses de déchets ont augmenté de 13% pour atteindre un montant de 217.429,73 euros. Les dépenses de dette d'un montant de 358.997,32 euros diminuent de 4% par rapport à 2022.

Dépenses	Montant EUR	Evolution %	Part %
Personnel	2.283.153,92	11	50,75%
Fonctionnement	587.958,64	3	13,07%
Transerts	1.053.899,06	10	23,43%
CPAS	325.779,03	18	7,24%
ZP	324.122,66	12	7,20%
SRI	75.386,35	2	1,68%
Déchets	217.429,73	13	4,83%
Fabriques d'églises	3.600,00	-29	0,08%
Cotisations intercomm	35.862,64	15	0,80%
ASBL	10.951,70	17	0,24%
Autres	60.766,95	-28	1,35%
Dette	358.997,32	-4	7,98%
Dépenses totales	4.499.008,94	4	100,00%

Le taux de réalisation des dépenses est de 94%

Les principales évolutions à l'extraordinaire

A l'extraordinaire, les engagements réalisés se chiffrent à 2.207.354,44 euros y compris les exercices antérieurs qui ont servi à financer des projets d'investissement dont notamment les projets de la voirie, la maintenance, les aménagements et le matériel d'exploitation de la commune.

Les droits constatés avec les prélèvements s'élèvent à 1.677.723,31 euros, soit un mali de 529.631,13 euros.

Les droits constatés se répartissent comme suit:

- Droits constatés de transferts: 289.878,29 euros (subsidés PIMACI, PIWACI, Informatique, etc...)
- Droits constatés de dette: 1.246.984,37 euros
- Les prélèvements sur le fonds de réserve extraordinaire: 140.860,65 euros

Situation des créances à recouvrer :

Le montant des créances s'élève à 1.566.045,90 euros mais il y a deux prélèvements d'emprunts convertis en janvier 2024 de 629.906,20 euros.

Evolution de la dette :

Le volume de la dette part propre s'établit au 31/12/2023 à 3.769.952,11 euros. De nouveaux emprunts ont été contractés en 2023 pour financer les projets extraordinaires prévus au budget initial. La charge totale de la dette part propre est de 340.657,33 euros en diminution de 40% par rapport à l'année dernière.

Usage initial. La valeur totale de la dette par le propriétaire de STV-02,23 euros est indiquée au 7/0 par rapport à l'année actuelle.

Situation de la dette au 31/12/2023:

Dettes	2022	2023
Dette part propre		
Encours au 31/12	2.825.342,55	3.769.952,11
Remboursements	294.713,64	264.725,57
Intérêts	63.592,05	75.836,76
Charges totales	358.305,69	340.562,33
Durée théorique moy de remboursement	9,59	14,24
Dette Part Etat		
Encours au 31/12	161.901,28	150.818,80
Remboursements	9.291,24	11.082,48
Intérêts	2.425,78	4.608,17
Charges totales	11.717,02	15.690,65

Situation de la trésorerie :

Le solde de la trésorerie au 31/12/2023 est de 1.491.403,62 euros

Remarques particulières :

Fonds de réserves et provisions	2022	2023	%
Fonds de réserves extraordinaire général	514.619,00	744.540,57	45%
Fonds de réserves extraordinaire FRIC	159.365,00	167.267,95	5%
Fonds de réserves PIMACI	45.707,00	124.817,92	73%
Fonds de réserves global	719.693,02	1.036.626,44	44%
Provisions pour risques et charges	360.302,99	575.302,99	60%
Provision indexation	330.000	530.303	61%
Provision ZP	30.000	45.000	50%

. Le montant des provisions pour risques et charges est de

Le cash-flow est de 993,951,21 euros étant le surplus financier généré par l'activité normale de la commune et qui permet de couvrir plus de 3 années des charges de la dette (intérêts et remboursements du capital)